## Secteur santé CHÔMAGE ANNUEL



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



#### CHÔMAGE CONTENU

En atteignant 9,4 %, le taux de chômage du secteur (salariés ayant connu au moins une période de chômage indemnisée au cours de l'année) est relativement peu élevé. Il est proche de celui du champ de l'OMPL (9,7 %).



#### HAUSSE DU CHÔMAGE

Par rapport à 2013, le taux de chômage du secteur a progressé de 1,4 point.



Secteur santé

Branches professionnelles



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

## Taux de chômage annuel par branche

		(E)		(5)	(A)	(+)	שלוווט
Salariés avec période(s) de chômage	4760	3 198	7799	11468	2328	29553	42550
Salariés sans période de chômage	36366	42955	75 009	114222	17932	286484	396956
Effectif total	41126	46 153	82808	125690	20260	316037	439506

## Évolution du taux de chômage annuel par branche (%)

11,6

6,9

Années	(*)	(F)				(+)	Ompl
2013	10,0	, ,	7,0	, ,	9,0	8,0	8,0
2014	11,2	6,7	8,9	8,9	11,3	9,0	9,5
2015	11,6	6,9	9,4	9,1	11,5	9,4	9,7

Source: Insee, DADS 2013 - 2015.

9,7



Taux de chômage

annuel (%)

Taux de chômage global annuel de branche

Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année Nombre total de salariés

11,5

9,4

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi.





### TAUX ÉQUIVALENTS ENTRE LES GENRES

Les femmes et les hommes sont presque aussi souvent au chômage.



Genre	( <u>&gt;</u> )	(q)		(3)		(+)	Ompl
Femmes	11,7	6,7	9,6	8,8	11,6	9,3	9,7
Hommes	7,6	8,6	7,0	11,0	10,5	9,6	9,7
Ensemble	11,6	6,9	9,4	9,1	11,5	9,4	9,7

# BAISSE AVEC L'ÂGE

Le taux de chômage annuel est plus élevé pour les salariés âgés de moins de 35 ans.

### Taux de chômage annuel par tranche d'âge et branche (%)

Tranches d'âge	(A)	(F)		(3)		(+)	Ompl
< 35 ans	1 <i>7</i> ,1	11,3	14,2	11,6	14,1	12,9	13,1
35-49 ans	13,4	5,5	11,9	5,5	4,8	7,5	7,7
50 ans et +	6,9	3,4	9,1	3,8	1,6	4,9	4,5
Ensemble	11,6	6,9	9,4	9,1	11,5	9,4	9,7

# (-\overline{\pi\_2}

### DIFFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au sein du secteur, le taux de chômage annuel est maximal pour les cadres et les employés.

## Taux de chômage annuel par catégorie sociale et branche (%)

Catégories sociales		(F)				(+)	Cmpl
Cadres	5,6	5,1	4,0	11,7	10,8	10,5	9,8
Professions intermédiaires	9,1	6,0	5,2	7,6		7,0	7,9
Employés	12,1	6,8	10,8	10,5	11,7	10,5	10,6
Ouvriers	8,1	12,5	9,4	9,3	12,3	10,2	11,4
Ensemble	11,6	6,9	9,4	9,1	11,5	9,4	9,7



### TAUX DISTINCTS SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés à temps complet ont un taux de chômage inférieur à ceux qui travaillent à temps partiel.

## Taux de chômage annuel par durée du temps de travail et branche (%)

Durée du temps de travail		(q)		<b>(?</b> )		(+)	Ompl
Temps complet	11,4	6,6	8,1	8,8	10,1	8,7	9,1
Temps partiel	11,9		,	9,7	13,6	10,5	11,0
Ensemble	11,6	6,9	9,4	9,1	11,5	9,4	9,7





### QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de chômage annuel du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre. Il est maximal pour les DOM (11,7 %) et minimal pour la Bourgogne-Franche-Comté (5,2 %).

## Taux de chômage annuel par région et branche (%)

Régions	( <u>&gt;</u> )	(T)		(3)		(+)	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	12,0	7,9	9,5	9,2	13,2	9,8	10,1
Bourgogne-Franche Comté	5,8	5,0	5,4	4,7	6,9	5,2	5,6
Bretagne	11,7	9,3	11,3	10,2	12,9	10,8	10,9
Centre-Val de Loire	10,6	5,3	8,4	7,4	8,9	7,9	8,1
Corse	11,8	3,8	10,2	9,3	9,0	8,8	9,4
DOM	16,4	7,4	12,0	11,2	18, <i>7</i>	11,7	11,9
Grand Est	9,4	5,9	9,2	7,5	10,3	8,1	8,4
Hauts-de-France	10,3	6,2	8,2	7,3	9,0	7,8	8,4
Île-de-France	12,4	7,1	9,4	8,7	10,0	9,2	9,6
Normandie	10,9	6,8	8,8	8,0	9,2	8,4	8,9
Nouvelle-Aquitaine	11,2	7,0	10,1	10,3	12,5	10,0	10,4
Occitanie	12,4	7,6	10,1	11,1	13,2	10,6	11,0
Pays de la Loire	12,8	7,2	9,4	10,3	13,5	10,3	10,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13,0	6,5	9,9	11,3	13,5	10,5	10,7
Ensemble	11,6	6,9	9,4	9,1	11,5	9,4	9,7